



Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle BP 20156 - 92186 ANTONY Cedex

Nous contacter: 01 79 06 77 00 - commercial@achatpublic.com

Votre référencement premium La base fournisseurs proposée par achatpublic.com est un service de référencement accessible à toutes les entreprises pour faciliter les activités de sourcing des collectivités. Elles accèdent à la fiche entreprise des fournisseurs référencés directement depuis leur profil acheteur. L'abonnement au référencement premium garantit aux fournisseurs une meilleure visibilité. L'administrateur du compte accède à différents services évolutifs permettant d'optimiser le référencement et la fiche de son entreprise. SRCE - Abonnement annuel Référencement premium 490,00 € TOTAL HT 490,00 € TOTAL TTC 588,00 €

Le prix est payable en totalité et en un seul versement.

A réception du règlement, une notification sera envoyée à l'administrateur du compte entreprise confirmant l'activation de l'option.

Vous recevrez une facture acquittée en retour.

Paiement par chèque à l'ordre d'achatpublic.com à joindre à la commande et à adresser à :

achatpublic.com - Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY Cedex

VOTRE SOCIETE

Cachet et Signature

Tous les champs sont requis		
Nom ou raison sociale		
SIRET (13 chiffres)		
Adresse		
Adresse de facturation si différente		
Contact		
Mail		
Téléphone		
Date		

Le soussigné déclare être pleinement habilité à souscrire la présente demande d'abonnement et reconnait avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-après annexées et en accepter les termes sans restriction ni réserve.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE REFERENCEMENT PREMIUM

Le service **Référencement Premium** (ci-après « le **Service** »), service réservé aux professionnels souhaitant communiquer à destination d'un public de professionnels, est édité par **ACHATPUBLIC.COM**, SA à Conseil de Surveillance et Directoire au capital de 4.295.590,88 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 447 854 621, dont le siège social est 10 place du Général de Gaulle Parc Antony II 92160 ANTONY.

Ce service permet aux professionnels de se référencer dans la base fournisseurs proposée par ACHATPUBLIC.COM permettant de faciliter les activités de sourcing des collectivités locales et des entités du secteur public.

1. Souscription des abonnements

Toute souscription d'un abonnement au Service implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente et du Bon de Commande associé, nonobstant toutes autres conditions portées sur les documents du Client, de son mandataire ou donneur d'ordre. Aucune tolérance ne pourra être interprétée comme valant renonciation à un droit.

ACHATPUBLIC.COM se réserve la faculté de refuser tout ou partie d'un Bon de Commande dont le Contenu serait incomplet ou qui ne correspondrait pas à l'objet du Service, à son éthique ou à sa déontologie. Les commandes refusées sont remboursées en intégralité sans que le Client puisse prétendre à aucune réparation à ce titre.

2. Définitions

Client: tout professionnel, personne morale ou physique, identifié dans le Bon de Commande qui a souscrit un abonnement au Service, étant précisé que cette souscription est réservée aux seuls Clients déjà titulaires d'un compte client sur la plateforme de dématérialisation La salle des marchés d'ACHATPUBLIC.COM.

Compte Client: espace privatif virtuel, disponible via Internet permettant au Client d'administrer et d'opérer le Service de façon autonome.

Contenu: ensemble des éléments de communication édités et fournis par le Client (textes, photographies, etc.) qui décrivent les produits et services qu'il souhaite présenter aux Utilisateurs. Le Contenu est administré par le Client dans son Compte Client et est publié dans son Espace.

Contrat : les présentes CGV et le ou les Bons de Commande associés paraphés et signés par le Client.

Espace: espace virtuel réservé au Client intégré dans la plateforme *La salle des marchés* d'ACHATPUBLIC.COM sur lequel le Client expose ses produits et/ou services à destination des Utilisateurs.

Utilisateur: toute personne qui, en sa qualité de professionnel disposant d'un compte acheteur en tant que client de *La salle des marchés* d'ACHATPUBLIC.COM, visite l'Espace du Client et, s'il le souhaite, entre directement en contact avec ce dernier.

3. Description de l'abonnement au Service

Après validation du Contrat par ACHATPUBLIC.COM et réception du règlement correspondant, le Client administrateur du compte reçoit par courriel la confirmation d'activation du Service lui permettant de compléter la présentation de son entreprise dans son Espace.

Dans cet espace accessible pendant toute la durée du Contrat, le Client:

 mettra en ligne et administrera son Contenu : logo, descriptif détaillé de son activité, mots-clés, documentation produits, références clients, certifications ... ce sans limitation de nombre ni de volume;

- définira les catégories dans lesquelles il souhaite référencer son Contenu;
- administrera son profil et ses coordonnées de contact.
 Le Service est réputé activé au jour de l'envoi par courrier électronique au Client de la confirmation d'activation du Service.
 Le Contenu de l'Espace du Client pourra être ensuite mis à jour par le Client aussi souvent qu'il le souhaite via son Compte Client.
 Il est entendu que le Service est composé d'Espaces virtuels de nombreux clients, y compris d'entreprises dont les activités peuvent être totalement ou partiellement concurrentes entre elles, ce que le Client reconnaît et accepte expressément.

4. Durée de l'abonnement - Expiration

- 4.1 L'abonnement au Service est, sauf mention contraire sur le Bon de Commande, souscrit pour une durée ferme d'un (1) an à compter de l'expédition par courriel de la confirmation d'activation du Service. Il sera ensuite prorogé tacitement par périodes successives d'un (1) an.
 Le Contrat pourra être dénoncé au terme de chaque période, y compris au terme de la période initiale, par l'une ou l'autre des Parties par lettre recommandée avec avis de réception notifiée au plus tard un (1) mois avant le terme de chaque période, la date d'envoi faisant foi.
- 4.2 En cas de non-respect par le Client de l'une de ses obligations au titre du Contrat, ACHATPUBLIC.COM disposera du droit de suspendre, sans mise en demeure préalable, l'exécution de tout ou partie du Contrat jusqu'à ce qu'il soit remédié au manquement constaté. Les Parties conviennent que cette suspension ne peut être considérée comme une résiliation du Contrat du fait d'ACHATPUBLIC.COM, ni n'ouvre un quelconque droit à indemnisation pour le Client.
- 4.3 En outre, en cas de manquement du Client à l'une quelconque de ses obligations non réparé dans un délai de quinze jours à compter d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, le présent contrat pourra être résilié, si bon semble à ACHATPUBLIC.COM, de plein droit, sans formalité judiciaire et sans préavis, sous réserve de tous dommagesintérêts auxquels ACHATPUBLIC.COM pourrait prétendre.
- 4.4 A l'expiration du Contrat pour quelque cause que ce soit, les données de connexion au Compte Client seront désactivées par ACHATPUBLIC.COM, qui détruira le Contenu du Client sur simple demande de ce dernier.

5. Engagements du Client

- 5.1 L'Espace réservé au Client ne présentera que des Contenus fournis par le Client, soit directement soit par l'intermédiaire de ses supports publics de présentation.
- 5.2 Le Client s'engage à ce que le Contenu qu'il met en ligne soit exact, représente fidèlement les produits et services proposés, ne soit pas susceptible d'induire en erreur les Utilisateurs, ne soit pas frauduleux ou n'implique pas la vente de biens contrefaits ou volés et respecte le droit des marques et les autres droits de propriété intellectuelle. Il garantit que le Contenu ne constitue ni de la publicité mensongère interdite ni du parasitisme, et n'enfreigne pas, de manière générale, les règles relatives à la concurrence.
 - Le Client déclare expressément détenir tous les droits et autorisations nécessaires à la publication du Contenu dans son Espace, notamment sur les photographies mises en ligne. Il certifie en particulier que cette publication ne comporte ni allusion diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers ni contenu discriminant.
 - Le Client dégage ACHATPUBLIC.COM de toute responsabilité liée au Contenu mis en ligne sur son Espace, tant sur le fond que sur

la forme et l'indemnisera de tout préjudice qu'elle subirait. Le Client garantit ACHATPUBLIC.COM de tout recours à ce sujet, quand bien même ce Contenu aurait été, en tout ou en partie, techniquement mis en ligne par ACHATPUBLIC.COM.

- 5.3 Le Client est seul responsable du bon enregistrement de ses coordonnées et de son Contenu sur son Espace.
- 5.4 L'utilisation et l'exploitation du Service par le Client se font sous sa seule responsabilité, ACHATPUBLIC.COM n'étant en aucune manière et à aucun moment partie aux relations qui pourraient se nouer entre le Client et les Utilisateurs ni ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit dans des litiges qui pourraient les opposer.
- 5.5 Le Client peut décider à tout moment de cesser de communiquer sur son Espace sans pouvoir prétendre à ce titre à une quelconque diminution du prix.

6: Engagements d'ACHATPUBLIC.COM

- 6.1 De manière générale, ACHATPUBLIC.COM est tenue à une obligation de moyens. Le Service étant un simple service de mise en relation entre prospects et fournisseurs, ACHATPUBLIC.COM ne garantit en aucune manière la conclusion de contrats commerciaux ou l'attribution de marchés entre le Client et les Utilisateurs.
- 6.2 Le Service est hébergé sur la plateforme de dématérialisation La salle des marchés. ACHATPUBLIC.COM pourra, pour des raisons de maintenance, suspendre momentanément et sans préavis l'accès à l'Espace du Client sans que ce dernier puisse exiger à ce titre ni le versement de dommages-intérêts ni la prorogation d'autant de la durée de l'abonnement ni sa résiliation anticipée.

Par ailleurs et compte tenu de la nature du réseau Internet, ACHATPUBLIC.COM dégage toute responsabilité en cas de panne, d'interruption ou d'altération de l'accès au Service et/ou à l'Espace du Client qui résulteraient du réseau de télécommunications, des moyens de connexion utilisés par l'Utilisateur et/ou le Client ou de toute autre cause extérieure à ACHATPUBLIC.COM.

6.3 Dans le cas où la responsabilité d'ACHATPUBLIC.COM viendrait à être recherchée à quelque titre que ce soit, les dommagesintérêts et toutes réparations dues par ACHATPUBLIC.COM, toutes causes confondues, ne pourront excéder les sommes versées par le Client dans le cadre des présentes pour l'année au cours de laquelle le dommage ouvrant droit à réparation est intervenu.

ACHATPUBLIC.COM ne sera pas responsable des dommages indirects, à savoir notamment mais pas exclusivement tout préjudice commercial, coût d'exploitation supplémentaire, perte de données ou de fichiers, perte de chiffre d'affaires ou de bénéfice, perte de clientèle ou perte d'une chance, liés à la mise à disposition ou à l'utilisation du Service, même si ACHATPUBLIC.COM a été avertie de l'éventualité de la survenance d'une telle perte ou d'un tel dommage. Tout dommage causé à un tiers est considéré comme un préjudice indirect.

Il est expressément convenu entre les Parties et accepté par le Client que les stipulations de la présente clause continueront à s'appliquer en cas de résolution du Contrat constatée par une décision de justice devenue définitive. Les présentes dispositions établissent une répartition des risques entre ACHATPUBLIC.COM et le Client. Le prix reflète cette répartition ainsi que la limitation de responsabilité décrite.

7. Modération du Contenu

Le contenu des Espaces est modéré par ACHATPUBLIC.COM qui se réserve le droit de supprimer immédiatement et sans mise en demeure préalable tout Contenu de quelque nature que ce soit qui contreviendrait aux lois et règlements en vigueur ou aux bonnes mœurs, qui ne correspondrait pas à l'objet de sa plateforme, à son éthique ou à sa déontologie.

8. Conditions Financières

8.1 L'abonnement au Service est facturé sur la base du tarif indiqué dans le Bon de Commande. Il pourra être révisé par ACHATPUBLIC.COM au moment du renouvellement sur la base de l'évolution positive de l'indice SYNTEC sur la période considérée.

Les éventuelles remises applicables au jour de la souscription ou proposées la première année ne seront pas, sauf accord exprès des Parties, reconduites lors du renouvellement du Contrat. De même, les remises soumises à la réunion de plusieurs conditions de réalisation cesseront de s'appliquer si l'une de ces conditions disparaît.

8.2 L'abonnement au Service est facturé en totalité à la souscription puis annuellement en fin d'année N pour l'année à venir N+1, terme à échoir.

Les factures sont payables à réception sans escompte. Tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable la facturation d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros et l'application de pénalités de retard au taux de trois (3) fois le taux d'intérêt légal, calculées par jour de retard, sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette.

9. Confidentialité et données personnelles

Le Client est seul garant de la confidentialité de ses données d'accès. Il s'engage à informer ACHATPUBLIC.COM immédiatement de toute utilisation non autorisée de son compte, et/ou de toute atteinte à la confidentialité et à la sécurité de ses moyens d'identification. Toutes les données à caractère personnel collectées sont nécessaires aux traitements des demandes du Client dans le cadre du Contrat. Le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification auprès d'ACHATPUBLIC.COM conformément à la Loi n°78-17 Informatique et Libertés, qu'il peut exercer par courrier électronique à l'adresse électronique suivante : contact@achatpublic.com.

10. Divers

Le Client s'interdit expressément de céder ou de transmettre à tout tiers, y compris l'une quelconque de ses filiales, même à titre gratuit, tout ou partie du Contrat.

En application des articles 1365 et suivants du Code civil et, le cas échéant, de l'article L.110-3 du Code de commerce, les informations délivrées par le Service et/ou les systèmes d'information d'ACHATPUBLIC.COM feront foi entre les Parties. La portée de la preuve des informations délivrées par le Service et/ou les systèmes informatiques d'ACHATPUBLIC.COM est celle qui est accordée à un original au sens d'un document écrit papier, signé de manière manuscrite.

11. LITIGES

Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée dans les 30 jours suivant la survenance de l'évènement qui en est la cause

En cas de contestation, le tribunal de commerce de NANTERRE, qui appliquera la loi française, sera seul compétent même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.